

# Rapport de la mairesse sur la situation financière de l'arrondissement de LaSalle

LaSalle  
Montréal



Membres du conseil,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose aujourd'hui un rapport présentant à la fois la situation financière de l'arrondissement au terme de l'année 2015, les perspectives financières de l'exercice en cours ainsi que les principales orientations budgétaires pour 2017 et celles du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019. Est également déposée la liste

de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ pour un même cocontractant.

## Résultats financiers 2015

Le budget 2015 prévoyait des dépenses de fonctionnement de 44 726 800 \$. Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 42 624 200 \$. Compte tenu de diverses affectations pour des dossiers spéciaux, l'exercice 2015 s'est soldé au chapitre des dépenses par un écart favorable de 2 658 700 \$. Quant aux revenus non fiscaux à la fin de l'exercice, ils se sont avérés excédentaires de 213 300 \$ sur les prévisions de 1 190 900 \$ du budget 2015. Il faut également ajouter un montant de 279 100 \$, qui résulte de toutes les corrections budgétaires apportées par les services corporatifs sur différents dossiers au fil de l'année 2015.

Ces écarts totalisent un surplus de gestion de 3 151 100 \$ en grande partie attribuable aux économies liées à la diminution de 897 000 \$ en coûts des dossiers de Santé et sécurité au travail et des assurances collectives et aux revenus issus de l'émission des permis du développement résidentiel.

Ces résultats financiers de 2015 peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement.

## Les réalisations 2015

Les nombreuses mises en chantier de projets d'infrastructures et d'immobilisations ont contribué à faire de 2015 une année importante dans l'amélioration des parcs, espaces verts et aires de jeux pour permettre aux familles de fréquenter des équipements plus modernes, conviviaux et sécuritaires.

Dans les parcs Jeannotte, Hébert et Christophe-Colomb, les aires de jeux pour enfants ont été rénovées tout comme l'ont été les sentiers piétonniers, les clôtures, l'éclairage et des éléments du mobilier urbain ont été remplacés.



- Au parc Riverside, c'est l'aire de jeux pour enfants qui a été modernisée.
- Au parc Hayward, nous avons rénové la toiture du chalet et réaménagé les locaux à l'intérieur pour une meilleure fonctionnalité de l'espace.
- Au stade Éloi-Viau, les lampes du système d'éclairage du terrain de baseball ont été remplacées.
- La rénovation du centre sportif Dollard-St-Laurent a été complétée par la réfection du hall d'entrée, des toilettes et des vestiaires. Les usagers de l'aire de jeu l'Aquaciel sont également mieux desservis.

Il y a également la réfection de nos rues qui a toujours été l'une de nos priorités. Voici quelques travaux de 2015 :

- sur le boulevard LaSalle, entre la 3<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> Avenue, il y a eu reconstruction des réseaux d'aqueduc et d'égout, des trottoirs, des puisards et installation de bornes d'incendie. Avec les travaux que nous réalisons cette année, le boulevard aura été reconstruit de la rue Alepin à la 8<sup>e</sup> Avenue.
- Il y a eu d'importantes réfections dans les rues Athole, Dionne, Dora, Thierry, entre Dionne et Bouvier, et sur la terrasse Forget. Nous avons remplacé le revêtement bitumineux et, selon les cas, les puisards, les trottoirs, les pieds de lampadaires et les bornes d'incendie. Nous avons reverdi la rue Lévi-Sauvé en plus de remplacer les trottoirs, les bornes d'incendie, les puisards et les lampadaires. Nous avons reconstruit plusieurs sections de trottoirs dans diverses rues.

Le moulin Fleming, qui avait été entièrement restauré en 1999, avait besoin d'un bon ravalement. La maçonnerie, la toiture, les ouvertures, la passerelle et l'intérieur ont donc été rénovés. Le compresseur a été relocalisé ailleurs sur le terrain. Nous avons également amorcé le grand chantier que sera la restauration de l'ancien hôtel de ville au 13 de l'avenue Strathyre en définissant la future vocation de cet édifice qui retrouvera une place de choix parmi nos équipements culturels.

Un autre grand chantier a été amorcé en 2015 soit celui du Plan local de déplacements que nous concluons cette année. Nous avons aussi créé la place du 1<sup>er</sup>-mars-1965 pour nous souvenir des tragédies survenues dans le complexe résidentiel LaSalle Heights et avons poursuivi l'identification de nos parcs avec de nouveaux panneaux.

## Perspectives financières de l'exercice en cours

L'année 2016 est la 2<sup>e</sup> année de la Refonte du financement des arrondissements qui nous permet de poursuivre le redressement du financement de LaSalle prévu sur cinq ans. Cela signifie qu'en 2019, LaSalle devrait enfin recevoir le plein financement pour son fonctionnement et corriger la dotation historique inéquitable que nous avons depuis des années. Ce 2<sup>e</sup> versement et la gestion rigoureuse des dépenses permettent d'alléger le fardeau fiscal des propriétaires LaSallois. Ainsi, la taxe locale a diminué de 1 million de dollars. De plus, la facturation de la consommation excédentaire de l'eau au-delà du tarif de base de 40 \$ n'est plus perçue.

Le budget des dépenses de 2016 est de 43 563 900 \$, soit 1 162 900 \$ de moins qu'en 2015. Les revenus anticipés au budget 2016 sont de 1 263 900 \$.



## Orientations générales pour le budget 2017

Notre budget 2017 sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil le 28 septembre. Afin d'assurer la pérennité des actifs de l'arrondissement et répondre aux besoins des LaSalloises et LaSallois, ce budget reflétera nos efforts pour préserver les services de proximité et continuer d'investir dans nos équipements tout en réalisant notre vision du développement de LaSalle.

Bien sûr, l'annonce par Montréal d'une réforme du financement des arrondissements et par conséquent de la révision à la hausse de notre dotation nous permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Toutefois, la situation prendra plusieurs années à se rétablir, alors même que nous devons répondre aux demandes de Montréal en matière de réduction de la main-d'œuvre, de rationalisation des services, etc.

Montréal a amorcé l'harmonisation de certains services traditionnellement rendus par les arrondissements comme le transport des matières résiduelles et le déneigement. Ce sont des changements qui affecteront notre gestion locale. Tout ce travail est à réaliser.

## Orientations générales du programme d'immobilisations (PTI) 2017-2018-2019

Le budget triennal d'immobilisations 2017-2019 de 15 396 M\$ sera adopté par le conseil d'arrondissement lors d'une séance extraordinaire le 6 septembre et adopté par le conseil municipal de Montréal en décembre. Il donne une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir et constitue une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que mes collègues du conseil et moi souhaitons insuffler à notre arrondissement, pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois. Nous poursuivons nos programmes de réfection de rues, des parcs, des piscines, des bâtiments, de mise aux normes du parc de véhicules et l'agrandissement de la bibliothèque L'Octogone.

## Conclusion

En conclusion, j'espère vous avoir démontré avec ce rapport que l'année financière 2015 s'inscrit parfaitement dans une logique de consolidation de nos acquis et dans la continuité de nos efforts de saine gestion. Enfin, nos réalisations 2015 s'ajoutent à notre excellent bilan d'améliorations des services aux citoyens depuis le début de ce mandat.



*Manon Barbe*

Présenté le 8 août 2016 par  
Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement de LaSalle